

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE OROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME

THOMAS CHAPUIS, Directeur-Propriétaire.

LEGER BROUSSEAU, Éditeur et administrateur.

Publié le 11 Mars 1891.—No 7

L'ORPÈVRE

CARRIÈRES DE JAUMONT

(SUITE)

—Jolime, et touché, le turco, vocifera l'Alsacien, et si j'avais mon chien... Ah ça ; mais cet homme est donc à la fois un fusil et un sultan ? continua-t-il, de plus en plus stupéfait, en voyant boussouff qui, bondissant par-dessus le parapet, s'élançait sur les traces du lièvre, avec la rapidité d'un lévrier.

—Pour le coup, voici un gaillard qui a un fameux jarret, s'écria le brasseur, en regardant, avec une vive curiosité, ce duel à la course, entre le rapide animal et l'Arabe, qui le serrait de près sans se laisser tromper par les ruses du fugitif ou entraîner par sa propre impulsion. De ma vie je n'ai vu un pareil coureur. Vraiment il l'attraperait que je n'en serais pas étonné.

—Et ce serait bientôt fait, s'il avait sa matricule réparti Fritz.

—Qu'est-ce que cela ?

—Un bâton court et noueux dont, les Arabes se séparent rarement quand ils chassent ou quand ils voyagent, et qu'ils savent lancer avec une prodigieuse habileté fit Fritz. Tenez voici le lièvre qui redescend.

—Oh ! le coquin, il est sauvé ! Guillaume ; il se sent pressé et il va droit au rocher, pour sauter en bas. Tenez plutôt le voilà qui plonge. Dieu du ciel et l'autre aussi ; mais il va se tuer, le rocher a plus de 5 mètres de hauteur, il ne l'aura pas vu. Quel malheur ! monsieur Fritz.

—Au moins il doit être blessé, s'être cassé une jambe s'écria le bon Schultz. Guillaume, tiens les chevaux, je vais aller à son secours.

—J'irai bien, moi, père, avec Guillaume.

—Non, tu es trop faible ; tiens les chevaux Quel malheur ! Attends-moi Guillaume attends-moi.

Mais déjà l'Alsacien, qui connaissait toute la montagne, où il avait souvent braconné, courait vers le rocher, en suivant un étroit sentier presque parallèle à la route.

—Demeurez ici, mon père, ce garçon vous appellera, si cela est nécessaire ; n'allez pas vous exposer probablement pour...

—Il est mort ? monsieur, il est mort ; cria Guillaume en se livrant, au bord du rocher, à une pantomime qui désolait plus d'étonnement que d'effroi.

—Qui cela ?

—Le lièvre, monsieur ; un beau lièvre qui pèse bien ses sept livres. Et se penchant sur le rocher, comme s'il voulait puiser de l'eau dans une source profonde, il se releva, brandissant le gibier capturé par son compagnon.

—Et le turco ? cria Sc hultz.

—Il ne veut pas même que je lui aide à remonter, répondit, l'Alsacien en ravanant avec son butin ; si tous ses pays sont comme lui, il ne doit pas rester de gibier en Afrique.

—Le fait est qu'ils n'ont pas besoin de plomb ni poudre, fit Schultz en soulevant le lièvre ; c'est bien la plus singulière chasse à laquelle j'aie assisté de ma vie.

—Si vous aviez fait comme moi la campagne du Maroc, vous ne seriez pas si étonné dit le capitaine ; cela se voit tous les jours.

—En sorte que l'armée se nourrissait de pâtés de gibier.

—Pas précisément, mais les officiers en avaient plus qu'ils n'en voulaient.

Et aussi les chasseurs, je pense ?

—Jamais ; les Arabes tuent le lièvre pour s'amuser, mais ils n'y touchent pas.

—Bah ! et pourquoi ?

—D'après leur religion, c'est un animal impur comme le porc.

(A suivre)

LETTRE DE L'HON. BLAKE

IL FAIT SES ADIEUX A SON PAYS

La réciprocité conduirait à l'annexion

(Suite et fin)

15. J'ai dit que tout plan réalisable de réciprocité comprend des droits différentiels, mais il y a plus. Il comprend en grande partie par le traité lui-même et beaucoup aussi par la force même des choses, l'assimilation substantielle, dans leurs principaux points, des tarifs des deux pays.

L'absence d'une entente donnerait à chaque pays le pouvoir de troubler à sa volonté le système industriel de l'autre ; et la réciprocité illimitée sans une assimilation convenue des droits est un rêve irréalisable.

Par exemple, les Etats-Unis ne pourraient pas à présent, sans détruire leur système industriel, admettre en franchise nos produits manufacturés avec la laine et le fer librement importés par nous d'outremer, de même que nous ne pourrions pas sans détruire le nôtre, prélever sur la matière première des droits plus élevés que ceux imposés par les Etats-Unis.

En même temps, les besoins de notre revenu nous forceraient à rechercher des droits, au taux le plus avantageux, (ce qui ne veut pas dire le plus élevé) sur toutes les importations qui resteraient à notre disposition pour les fins du revenu.

De plus, des taux différents d'impôt sur certaine classe de marchandises aussi produites aux Etats-Unis, ouvriraient toute grande la porte aux fraudes sur le transport des marchandises de cette classe entre les deux pays, une porte qui ne sera jamais fermée qu'imparfaitement par une rigoureuse surveillance douanière.

16. Puisque toute arrangement pratique comprend nécessairement, non seulement des droits différentiels, mais un tarif commun, la réciprocité illimitée devient, dans ses traits caractéristiques, difficile à distinguer de l'union commerciale.

Et l'union commerciale, établissant un tarif commun, abolissant les douanes internationales et divisant entre les deux pays, en proportions convenues, la somme des droits perçus, est le plan le plus réalisable.

Il a beaucoup plus de chances d'être accepté par les Etats-Unis, et il aurait pour le Canada, à la fois sous le rapport du commerce et du revenu, des avantages sur la réciprocité illimitée, qui ne pouvant nous assurer un contrôle suffisant sur notre tarif, subviendraient encore moins bien aux besoins de notre revenu, et embarrasserait grandement le commerce par des examens douaniers rigoureux.

17. La permanence dans les relations nouvelles est d'une grande conséquence, directement et indirectement, pour les intérêts agricoles ; et elle est absolument essentielle pour assurer le développement d'autres grands intérêts, empêcher des désastres inutiles à des industries importantes et pour faire retirer plusieurs avantages du système.

Sans une permanence assurée, quelques prédictions malheureuses des conservateurs, qui autrement seraient fausses, deviendraient vraies ; car nos avantages naturels incontestables, quant aux produits bruts, au travail, à la situation et aux facilités seraient étrangement compromis.

Aucun manufacturier, ayant les yeux sur le marché du continent, ne voudrait fixer ni même augmenter son capital ou ses affaires dans un pays de cinq millions d'habitants, au risque de se voir séparé du pays de soixante millions d'habitants.

Nos voisins, au lieu de s'engager dans des entreprises manufacturières ici, s'empareraient de nos marchés avec des marchandises fabriquées là-bas.

Et nos produits, au lieu d'être travaillés ici, seraient transportés à l'étranger pour l'être.

L'incertitude alarmerait le capital et paralyserait les entreprises, et par conséquent je répète que la permanence est

essentielle au succès.

18. Les exigences du revenu et les autres conditions financières des deux pays ne sont pas identiques : l'un et l'autre sont sujets à des changements ; et il peuvent changer différemment l'un de l'autre.

Il pourrait être possible de s'entendre sur le tarif un an ou deux. Il serait impossible pour l'un et l'autre pays de fixer leurs tarifs pour un long terme. On doit donc pourvoir aux changements des tarifs stipulés.

19. Il serait impraticable de remettre la décision de tels changements à une commission conjointe.

Et quelque forme que prenne l'arrangement il serait nécessaire de concéder aux Etats un contrôle, sinon formel au moins pratique au sujet des changements.

Il pourrait être stipulé que, dans le cas de différend, l'un ou l'autre pays pourrait mettre fin au traité stipulation qui en toute probabilité aurait pour résultat une concession faite aux Etats-Unis par le Canada ; tandis que l'existence de cette disposition enleverait au traité cette permanence assurée dont l'importance a été démontrée.

Je ne vois aucun plan pour combiner ces deux éléments de permanence du traité et de variabilité du tarif qui ne comporte pas en même temps le contrôle pratique de celui-ci par les Etats-Unis.

Et je puis concevoir dès maintenant un état de choses dans lequel, en dépit de son droit de menacer de se retirer, le Canada aura beaucoup moins d'influence pour faire faire ou empêcher des changements qu'il n'en aurait s'il composait plusieurs états de l'union.

20. Chez le peuple britannique, les préférences canadiennes des Etats-Unis aux manufactures britanniques seraient peut être moins impossibles, considérées au point de vue économique seulement, que l'autre projet de la taxe sur les vivres auquel j'ai fait allusion.

Accompagné, comme il devrait l'être, d'un règlement équitable de tous les différends avec les Etats-Unis, et de l'établissement sur une ferme base de relations cordiales entre tous les peuples de langue anglaise, ce système fournirait de grands avantages politiques au Royaume-Uni.

Et l'hostilité que rencontre le projet serait atténuée par une plus grande prospérité du Canada, où le capitaliste anglais est profondément engagé, et d'où, en dépit de tous les obstacles de tarifs, les manufacturiers britanniques peuvent aussi retirer de petits avantages.

Mais après tout, il serait pris en très mauvaise part, au point de vue économique, par les manufacturiers britanniques, et au point de vue impérial, par d'autres éléments importants de la population ; et il affecterait sérieusement le ton actuel et le sentiment de cordialité qui existent dans nos relations coloniales.

21. La tendance au Canada du libre échange sans restrictions avec les Etats-Unis, quand des droits élevés seront maintenus contre le Royaume-Uni, sera vers l'union politique ; et plus le projet aura de succès, plus la tendance sera forte, et cela, à cause de la communauté d'intérêts, du mélange des populations, des relations commerciales et sociales plus intimes, et des relations de fise et de trafic, équivalentes à une dépendance, que cela créerait avec les Etats-Unis ; à cause de l'isolement plus complet et de la divergence qui s'établirait vis-à-vis la Grande-Bretagne ; et à cause surtout des inconvénients que l'on éprouverait dans le maintien, et des craintes que l'on entreprendrait sur la fin du traité.

Nos espérances, comme nos craintes, nous conduiraient dans la même direction. Nous regarderions alors, en effet, vers Washington. Et il n'y a pas de comparaison, sous ce rapport, entre les nouvelles et les anciennes conventions de réciprocité.

22. Il n'est pas absolument certain que les Etats-Unis, dans les circonstances actuelles, consentiraient à un traité de ré-

ciprocité illimitée.

Bien qu'à la vérité les avantages en seraient étendus beaucoup plus loin, cependant ce ne sont que nos voisins de la lisière extrême nord des Etats qui comprennent actuellement l'existence d'intérêts matériels dans le commerce libre avec le Canada ; et même là, les erreurs protectionnistes obscurcissent beaucoup le jugement ; divers événements ont excité en plusieurs quartiers des sentiments défavorables et il y a de forts préjugés contre un traité permanent.

Mais le fait le plus important, c'est qu'il y a peut-être cinquante millions de la population des Etats-Unis qui connaissent peu le libre échange avec le Canada et qui s'en soucient encore moins.

Ce qui fait que des relations commerciales entre les deux pays et avantageuses pour les deux, établies sur des principes équitables pour l'un et l'autre, sont d'une importance encore beaucoup plus évidente et plus pressante pour nous en général que pour eux en général. Et c'est ce fait qui peut-être démontre le mieux la supériorité d'une politique de représailles de la part des Canadiens.

Le sentiment national dont il faut s'assurer avant d'obtenir l'assentiment des Etats à l'arrangement ne peut pas être invoqué par la classe commerciale seule.

Il y aurait très grand avantage pour l'un et l'autre pays à régler par une entente, toutes les causes de différends entre eux, et cela favoriserait le projet ; mais d'après le même raisonnement, cet avantage aussi est plus évident et plus grand pour nous que pour eux, et l'on ne peut pas en conséquence compter sur eux pour provoquer le sentiment en question.

Il existe néanmoins une impression, cachée peut-être, encore inactive, à demi inconsciente et non formulée, déguisée en certains quartiers, révoquée en doute, méprisée ou répudiée dans d'autres ; de nature peut-être (si l'on tire les lignes des partis) à être favorisée plutôt par les républicains que par les démocrates— cependant réelle, profondément enracinée et étendue, éminemment propre à attirer l'imagination populaire et enflammer le cœur du peuple de manière à lui faire franchir toutes les limites des partis, et à devenir en effet un véritable sentiment national.

Ce sentiment, c'est qu'un jour, tôt ou tard une réorganisation politique du continent se fera et devra se faire non par la force, mais par le consentement libre de ses habitants.

Cette déclaration je crois, devra colorer beaucoup l'opinion relative au plan qui, d'un côté, pourra être regardé comme la meilleure mesure à prendre dans le sens d'une réorganisation politique ; ou, d'un autre côté, discrédité d'après cette théorie erronée que son rejet serait la meilleure mesure à prendre dans le même sens.

Et il y a dans la politique de nos voisins comme dans toute politique populaire, des forces évidentes et des méthodes qui nous empêchent de mépriser ce dernier parti.

Ce traité une fois effectué, on se servirait de l'avantage du terrain pour l'accomplissement d'une fin ultérieure ; et cette vue politique serait un grand facteur dans l'appréciation, par les Etats Unis, des vues canadiennes sur les changements au tarif conjoint, ou quant au maintien ou à la suppression du traité.

23. L'organisation que nos voisins ont en vue est, sans doute, l'unification du continent.

Mais à part l'union politique, quoi qu'avec beaucoup moins d'ardeur, ils favoriseraient l'indépendance du Canada ; et il est tout à fait possible qu'avec cette politique on pourrait en venir à des changements internationaux avantageux sur plusieurs points très importants, qui ne font pas ici le sujet de la discussion.

24. Sans faire de récapitulation inutile et prolongée, vous trouverez, en comparant mes vues à celles des avocats actuels du libre échange avec les Etats Unis, plusieurs questions sérieuses de difficulté et de divergence—par exemple

l'uniformité du tarif et son contrôle ; le déficit dans le revenu, et le moyen de le combler—sur lesquelles il m'est impossible de m'étendre.

25. Mais il reste un grand point j'aurais voulu, jusqu'à ce que vint la nouvelle de la dissolution, garder la portée pour la discussion orale.

Vous aurez sans doute inséré mon opinion que la politique d'un libre échange absolu avec les Etats est intimement unie à la question de notre avenir politique, ne peut pas en être séparée et doit l'amener forcément dans la sphère d'action du parti.

En ne dénigraient pas mon opinion que les événements ont déjà considérablement diminué notre carrière apparente et empêché notre liberté d'action, je m'en tiens à cette suggestion, de ne pas laisser régler notre avenir (comme nous l'avons laissé faire dans le passé, beaucoup plus loin qu'on ne le pensait) par accident ou par mégarde, par des courants d'opinion publique ou la dégradation politique de laisser-faire.

On devrait plutôt s'entendre en avant que cela nous est permis sur un dessein arrêté, après une discussion et une délibération suffisantes, comme il convient à un peuple libre décidant de son sort.

Ce grand problème, comprenant dans notre cas divers plans suggérés, auxquels d'autres peuvent venir encore s'unir, demandait un examen sérieux des considérations opposées et une longue suite d'épreuves courageuses et indépendantes mais calmes et sans passion avant qu'il pût être introduit dans le champ d'action d'un parti comme le nôtre. Mais il n'en a pas été ainsi.

Et cela ne pouvait pas être jugé le moins nécessaire par les promoteurs du libre échange avec les Etats, eux qui présentent leur plan, en étant convaincus qu'il n'engage aucunement notre avenir politique, et qu'il tend non pas à la création de nouvelles relations politiques ou à l'affaiblissement de celles qui existent, mais plutôt à l'affermissement de l'union actuelle.

Il s'ensuit que l'opinion publique est dans un certain sens encore moins prête qu'autrefois ; elle n'est en tout cas nullement préparée à une décision intelligente et même à peine disposée à aborder une discussion loyale et calme de la question.

26. Il ne serait pas possible ici de donner même en abrégé tout ce qui s'est dit sur les différents projets de fédération avec le Royaume-Uni, d'indépendance, ou d'union politique avec les Etats-Unis ; projets qui sont tous regardés comme ayant été ou étant encore soumis en quelques sorte à notre choix.

Quand cela serait, ce serait absurde de choisir le moment critique d'une élection pour commencer une semblable discussion.

Et je ne crois pas, non plus, comme je l'ai dit qu'on en viendra à une sage solution en jetant cette discussion dans le champ des partis aujourd'hui.

Quoiqu'il en soit je désirerais que vous eussiez occasion de considérer ce que j'ai été obligé de vous soumettre sans être influencé par un exposé plus ample de mes vues sur ce point.

Ainsi donc je n'ajouterai pas à tout ce qui a dû nécessairement vous occuper mes propres vues sur notre avenir.

27. Cela n'est pas nécessaire.

Quoi que vous ou moi nous pensions sur ce sujet, que nous croyions ou ne croyions pas à l'union politique, que nous l'aimions ou l'aimions pas ; ne devons-nous pas convenir que le sujet est très important, et qu'en travaillant à la solution de ce problème, nous ne devons rien entreprendre sans réflexion, rien admettre sans savoir ce que nous faisons.

En supposant que nous puissions et dussions en venir au libre-échange absolu avec les Etats-Unis, ou pour mieux dire à l'Union Commerciale, je crois que cela ne devrait et ne pourrait se faire que comme un incident ou tout au moins comme préliminaire, bien entendu, de l'union politique ; pour laquelle, à la vérité nous pourrions faire de meil-

leurs conditions avant qu'après l'abandon de notre indépendance commerciale.

Ainsi, dans cette conviction, croyant que la décision de la question commerciale comprend celle de l'avenir politique, à laquelle vous n'êtes pas préparés, et à laquelle vous ne vous imaginez même pas que vous travaillez — comment puis-je maintenant vous recommander de décider sur l'Union Commerciale ?

28. Ne comprenez-vous pas que pour moi ce sont là des questions d'hier ?

Il y a longtemps, quand j'étais chef du parti libéral, j'eus à examiner un plan semblable qui m'était soumis par un architecte politique de quelque réputation.

J'ai cru que les bases n'en étaient pas sûres, que les lignes en étaient défectueuses et la dépense prévue disproportionnée. Il me sembla que l'édifice projeté ne pourrait être que sur ces bases différentes, ces autres lignes et cet autre prix qui ont été indiqués.

Et l'on en conclut pour cela que le peuple n'était pas prêt alors.

Et il m'a été impossible de soumettre le projet pour le faire adopter comme un plan de parti.

Mes vues ne sont pas changées aujourd'hui.

29. Il m'a été très pénible de différer d'opinion avec mes amis politiques.

Plein de méfiance sur mon jugement quant aux opinions non partagées, aux difficultés inaperçues, et aux conséquences non prévues par eux, je souhaite sincèrement que l'on me trouve dans l'erreur comme j'ai consciencieusement cherché à m'y trouver moi-même.

30. Mais c'est à vos convictions, après tout, fausses ou justes, qu'il faut être fidèles.

Avancer des opinions que nous n'avons pas, passer sous silence des difficultés que nous ne pouvons résoudre, nier ou cacher des tendances et des résultats politiques que nous cherchons à proposer serait malhonnête et indigne.

Et par conséquent je ne pourrais pas parler aux électeurs de West-Durham sans m'expliquer franchement sur les points que j'ai signalés.

31. Si les élections avaient été retardées au temps ordinaire comme on s'y attendait, j'aurais probablement trouvé bon de leur parler ainsi et de m'expliquer brièvement.

Mais je ne me trouve pas libre aujourd'hui d'exprimer ma pensée.

Sans être assez présomptueux pour croire que mon jugement doit avoir du poids quand il n'est pas partagé par mes amis politiques, je comprends cependant quel usage abusif fait trop souvent l'adversaire de la moindre divergence d'opinion que se permet le plus humble membre du parti.

Mes dernières attaches avec le parti feront comprendre l'application de cette remarque.

Et j'en suis venu à la conclusion, confirmée par le jugement d'hommes dirigeants, que la publication de ces opinions ferait beaucoup plus de tort à mes amis que le faible préjudice de ma retraite en silence.

Mais si je ne puis combattre sous de fausses couleurs, je ne puis pas non plus, au plus fort de la crise et de la bataille dans laquelle une dissolution injuste du parlement a jeté à l'improviste le parti libéral, prendre une attitude adverse et tourner mes armes contre mes amis bien-aimés, avec lesquels, comme chef ou camarade, j'ai affronté tant de mers orageuses et combattu tant de combats acharnés ; dont j'approuve la conduite générale, et dont je voudrais voir les vaisseaux non pas en naufrage mais en sûreté au port.

33. Qu'est-ce qui me reste donc à faire ?

Ceci seulement. Puisque je ne puis pas aider, c'est de nuire le moins possible ; et par conséquent m'éloigner en silence avec ma pauvre barque, et de m'exposer pour le moment à une fausse interprétation de ma conduite, me résout-

vaut de m'expliquer après les idées de mars. Puis-je vous demander alors de regarder la déclaration que je vous fais maintenant à vous seul, comme donnée en confiance sacrée pour ce temps-là ; d'accepter mes remerciements pleins de cordialité, ma gratitude éternelle pour votre bonté d'autrefois, et de me laisser vous dire, avec une émotion plus profonde que je ne saurais l'exprimer, un adieu plein d'affection ?

Votre fidèle serviteur, EDWARD BLAKE.

ANNONCES NOUVELLES
Soumissions - Wm Smith.
Maison à vendre - V. W. Larue, N. P.
Immeubles à vendre ou à louer - John Hoorn.
Pianos à Pianos - Bernard, Fils & Cie.
Instruments de musique, &c. - L. N. Pratte.
Le Magasin du Louvre - Côté & Paquet.
Nouveautés - Glover, Fry & Cie.
Étoffes à robes - Dehan Bros.

CANADA
QUEBEC, 11 MARS 1891

UNE REFLIQUE ECRASANTE

"L'Etendard" et la "Patrie"
La Patrie ayant attaqué l'Etendard avec violence, au lendemain du 5 mars, l'organe national lui répond en ces termes :

La Patrie cherche à faire passer la mauvaise humeur, que lui cause la défaite de son parti, en nous accusant de trahison. Trahison est bientôt dit ! Il serait plus difficile au confrère de prouver que nous avons réellement trahi.

Et qui donc aurions-nous trahi, par hasard ? Le parti libéral ? Ce parti n'était point le nôtre et nous ne lui avons jamais appartenu ; la Patrie nous le concédera. Le parti national ? Mais la Patrie ne s'est-elle pas évertuée tous les jours, depuis six mois, de prouver que l'alliance nationale a vécu et qu'elle n'a été pour nous qu'une immense duperie.

Bien plus, n'a-t-elle pas été jusqu'à dire qu'il n'y avait jamais eu d'alliance nationale ? Il nous semble que le confrère a mauvaise grâce aujourd'hui, de venir nous accuser d'être traités à un pacte imaginaire, qui suivant elle n'a jamais eu d'existence réelle ! Nous savons bien que La Patrie a eu tort d'affirmer qu'il n'y avait jamais eu d'alliance nationale. Le pacte a été conclu et, pour notre part, nous l'avons fidèlement gardé tant qu'il n'a pas été rompu. Si nous rappellons, dans le moment, le paradoxe éternel il y a quelques mois à peine par La Patrie, ce n'est que pour montrer au confrère qu'il est des armes qui ont deux tranchants et avec lesquelles il est dangereux de jouer.

Cette petite leçon en vaut bien une autre. Par exemple, ce qu'il y avait de vrai dans les articles du confrère, auxquelles nous ne nous faisons allusion, c'est que nous avons été, suivant son aimable expression d'ailleurs, "floués et fourrés". La Patrie l'a démontré d'une façon irréfutable et personne n'y a contredit. Le confrère aurait-il voulu qu'après le charitable avis qu'il nous avait donné, nous n'eussions pas été sur nos gardes ? C'est été sortir des bornes de la naïveté pour entrer dans le domaine de la stupidité. Ou nous pardonnera de n'avoir pas été ingénus jusqu'à ce point.

Comme question de fait, M. Laurier a fait son programme sans nous consulter. Nous pourrions même dire qu'il savait que le principal article de ce programme était hostile à nos idées. Il n'en a cure. Nous étions donc parfaitement libres de ne pas le suivre puisqu'il ne nous convenait pas. Dans le fond, nous n'avons pas agi autrement que M. Blake. Comme lui nous craignons que la réciprocité illimitée ne fût funeste à nos intérêts matériels. De plus nous la redoutions au point de vue de notre nationalité et de notre religion. Cette manière de voir a été celle de la majorité des esprits bien pensants dans le pays.

En fait de trahison, la seule que nous pouvions accomplir dans les circonstances était de rompre avec les traditions de notre journal et avec nos principes pour nous ranger sous la bannière des libres-échangistes. Dieu merci ! nous avons su montrer plus de constance et plus de fermeté. D'ailleurs, qu'aurions-nous gagné à un pareil sacrifice ? Nous avons demandé aux chefs politiques des garanties au sujet des lois de Manitoba. Cela seul eut pu nous engager à perdre de vue ce qu'il y avait pour nous, d'inacceptable dans le programme de M. Laurier. Elles ne sont point venues, pas du moins du côté où les attendions.

Par contre tous les candidats libéraux dans le Manitoba, ont fait la campagne électorale en faisant appel au pire fanatisme de leurs électeurs. Si le succès eût couronné leurs efforts, qui nous dit que les nécessités politiques n'auraient point forcé M. Laurier à prendre le triste Martin dans son cabinet ? La supposition n'a rien d'in vraisemblable. Les nécessités politiques n'avaient-elles pas déjà empêché le chef libéral de répudier la candidature de cet homme néfaste ? En matière politique, plus encore qu'en toute autre chose, une faiblesse en appelle une autre.

Quant à nous pendant la présente campagne nous n'avons soutenu que des candidats conservateurs nationaux et nous déplaît à la Patrie ils n'ont pas tous été vaincus.

En suivant cette ligne de conduite, que les partis politiques nous ont obligés de prendre, nous n'avons rien trahi. Au contraire nous avons tout respecté et fidèlement servi nos convictions.

Cet article de l'Etendard n'est pas de nature à mettre de baume sur les blessures de nos adversaires.

LA MAJORITE MINISTERIELLE
31 voix certaines

Comme l'audace de nos adversaires est sans bornes, il nous faut les suivre pas à pas et les démentir tous les jours. L'Electeur de ce matin après avoir crié que M. Laurier avait 20 voix de majorité, concède 13 voix de majorité au gouvernement.

C'est un commencement d'admission, mais ce n'est pas encore la vérité, qui ne peut se décider à dire domicile dans les bureaux de l'Electeur.

Nous allons rétablir les chiffres réels pour la satisfaction du public et de nos amis. Et nous allons nous appuyer sur les données du Globe lui-même.

Dans son numéro du 9 courant, ce journal concède une voix de majorité au gouvernement dans Ontario : conservateurs 46, libéraux 45. Mais il donne South-Westworth à Middleton, libéral, tandis que M. Carpenter, conservateur a été proclamé élu hier par 72 voix. C'est un déplacement de dix voix soit 3 voix de majorité pour Sir John dans sa province.

A la Nouvelle-Ecosse le Globe donne 16 conservateurs et 5 libéraux, soit 11 voix de majorité pour nous.

Au Nouveau-Brunswick le Globe donne 4 libéraux contre 12 conservateurs, mais il compte pour l'opposition M. McAllister de Ristigouche qui est un conservateur reconnu. C'est donc 13 contre 3, c'est-à-dire 10 voix de majorité pour le gouvernement.

A la Colombie nous avons les six divisions. Dans les Territoires nous avons les quatre divisions.

Au Manitoba nous avons quatre contre un, 3 de majorité.

Dans Québec nous avons 27 députés conservateurs assurés y compris M. Joncas. Nous avons publié leurs noms hier. De plus nous pouvions compter sur MM. Dugas, Vaillancourt et Savard. Cela fait 30 contre 34 puisqu'il n'y a que 64 députés élus. Nos adversaires n'auraient donc à l'heure actuelle que 4 voix de majorité dans notre province.

A l'Île du Prince-Edouard il y a deux conservateurs contre quatre libéraux : 2 voix de majorité libérale.

Table with 3 columns: Province, Maj. cons., Maj. lib.
Nouvelle-Ecosse... 11
Nouveau-Brunswick... 10
Colombie-Anglaise... 5
Territoires... 4
Manitoba... 3
Ontario... 3

Ce qui laisse 31 voix de majorité au gouvernement.

Ces chiffres et ces données sont inattaquables.

Il y a encore Algona et Huntingdon qui s'annuleront, c'est le moins qu'on puisse dire.

Voilà ce que nos amis peuvent affirmer partout. Voilà les chiffres vrais et indéniables.

Tous les mensonges de l'Electeur ne réussiront pas à changer les faits.

DRUMMOND ET ARTHABASKA

Dans ces comtés unis, la victoire est restée aux libéraux. M. Lavergne, le candidat élu, l'a emporté avec à peu près la même majorité que son parti avait obtenue aux élections locales de juin dernier.

Ainsi, la défaite de notre ami M. Crépeau dans cette forteresse libérale ne nous surprend pas tout-à-fait ; seulement, pour ceux qui connaissent la valeur personnelle des deux candidats, le chiffre de la majorité de la majorité de M. Lavergne pourra paraître un peu fort, surtout quand on se rappelle que l'Electeur dont on connaît la modestie, ne réclamait que 300 de majorité pour son candidat.

Ce résultat s'explique assez facilement ; diverses causes y ont contribué.

Les libéraux ont ajouté au-delà de deux cents noms dans chaque comté lors de la révision des listes en 1889, tandis que les conservateurs ne s'en sont nullement occupés pensant que la chose était inutile.

Ensuite, M. Crépeau n'est entré en campagne que deux semaines seulement avant la présentation, alors que son adversaire avait déjà fait le tour du comté de Drummond, et ainsi, M. Crépeau n'a pu faire la visite de ces deux immenses comtés et voir à l'organisation dans chaque place, ce qui avait été d'autant plus nécessaire que le résultat

des élections provinciales dans ces deux comtés avait laissé dans le désarroi les amis de la cause conservatrice.

D'un autre côté, on se rappelle que 40 chars chargés d'environ 2,000 voteurs, c'est le journal de M. Pécoud qui a donné les chiffres, sont arrivés dans la province le jour de la votation, et que ces 2,000 voteurs envoyés ici par le Grand-Tronc et les manufacturiers américains ont voté pour les candidats libéraux. Ce n'est pas exagéré de dire qu'au moins 250 de ces électeurs sont débarqués dans Drummond et Arthabaska, où ils ont voté pour M. Lavergne.

A l'encontre de ce contingent imprévu, les conservateurs d'Arthabaska comptaient que dans leur comté seulement au moins 500 de leurs amis étaient absents, et ceux-là, messieurs les américains ne les ont point fait venir pour voter.

Enfin, comme d'habitude, les adversaires, dans les derniers jours, ont eu recours à la corruption la plus éhontée : rien qu'au chef-lieu, ils avaient trois maisons ouvertes où l'on faisait bombance comme dans le bon vieux temps. Et c'était partout comme cela.

Dans ces circonstances les chances de la lutte étaient disproportionnées.

Cependant, malgré tout et malgré surtout une santé gravement compromise, M. Crépeau n'a pas craint de se jeter dans la lutte et de tenir bon jusqu'à la dernière seconde. Il a compris que de toute nécessité il fallait une lutte dans Drummond et Arthabaska. Il l'a entreprise avec courage sans mesurer les difficultés et les obstacles qu'il connaissait et s'il a succombé il peut se donner la consolation que sa lutte a contribué dans une longue mesure à assurer le succès dans Mégantic ainsi que dans Richmond et Wolfe et le parti devra certainement lui en tenir compte.

BULLETIN ELECTORAL

Table with 3 columns: Comté, Majorité Bergeron, Majorité Sizer
Brantharais... 20
St-Clement... 144
St-Etienne... 23
St-Timothée... 73
Salaberry de Valley-Field... 185
St-Océlie... 32
St-Stanislas de Kotska... 110
St-Louis de Gonzague... 110

RICHELIEU

Table with 3 columns: Majorité Gouin, Majorité Langevin
1 Richelieu... 26
2 Champlain... 4
3 Chambly... 35
4 Montcalm... 13
5 Provost... 31
6 Colége... 4
7 Laval... 15
8 Avenue Royal... 3
9 St-Laurent... 35
10 St-Pierre, Sorel... 51
11 Ste-Anne... 33
12... 33
13 St-Joseph... 98
14... 32
15 St-Ours... 32
16... 32
17 St-Roch... 32
18... 19
19 St-Victoire... 21
20 St-Robert... 23
21... 30
22 St-Louis... 30
23... 37
24 St-Aimé... 25
25... 25
26... 63
27... 491
28... 183

CHICOUTIMI ET SAGUENAY

Table with 3 columns: Majorités, Sir A. P. Caron, Savard
St-Félicien... 29
St-Prime... 46
Roberval et Résé... 38
Indien... 33
Chambord... 33
Lac Bouchette... 22
Normandville... 27
Total... 100 95

District Central

Table with 3 columns: Majorités, Sir A. P. Caron, Savard
St-Jérôme... 74
St-Gédéon... 13
Hébertville... 15
St-Joseph d'Alma... 8
St-Bruno... 4
Chicoutimi, ville... 158
St-Alphonse... 51
Grande Baie... 15
Latterrière... 75
St-Anne... 70
Jonquières... 50
St-Cyriaque... 9
Bourget... 10
L'Anse au Poin... 13
L'Anse St-Jean... 30
Total... 151 444

Bas Saguenay
St-Etienne... 86
Sault au Cochon... 25
Tadoussac... 28
Mille Vaches... 21
Bersimis... 16
Escoumains... 33
Bergeronnes... 12
Sacré-Coeur... 25
Total... 213 33
Majorité de M. Savard... 108

CHAMPLAIN

Table with 3 columns: Majorités, Carignan, Trudel
Batisseau... 37
Champlain... 51
Cap de la Magdeleine... 175
Mont-Carmel... 35
Piles... 18
Ste-Anne... 24
St-Flore... 17
St-Genève... 88
St-Luc... 69
St-Maurice... 45
St-Narcisse... 21
St-Prospère... 22
St-Stanislas... 292
St-Thécle... 78
St-Tite... 17
Terr. du St-M... 37
Total... 504 432
Maj. pour Carignan... 72

COMTÉ DE ST-HYACINTHE

Table with 3 columns: Majorités, Bernier, Brodeur
St-Hyacinthe, cité... 340
St-Hyacinthe, paroisse... 161
St-Madeleine... 110
St-Damase... 56
Laprésentation... 41
St-Barnabé... 24
St-Jude... 35
St-Denis... 292
St-Charles... 32
Total... 829 324
Maj. pour M. Bernier... 505

YAMASKA

Table with 3 columns: Majorité Mignault, Majorité Vanaese
Yamaska... 321
St-David... 17
St-Pie... 13
St-François du Lac... 10
Pierreville... 74
La Baie... 21
St-Elphège... 191
St-Zéphirin... 285
Maj. pour M. Mignault... 150

TROIS-RIVIERES

Table with 3 columns: Majorité Langevin, Majorité Polette
No 1... 12
No 2... 62
No 3... 45
No 4... 35
No 5... 2
No 6... 14
No 7... 13
No 8... 7
No 9... 62
Total... 222 20
Maj. pour Sir Hector... 202

SAINT-AUGUSTIN

Table with 3 columns: Majorité Frs Désaulniers, Majorité Dr Désaulniers
Yamachiche... 63
Paroisse T-R... 19
Pointe du lac... 12
Shawmagan... 28
St-Barnabé... 59
St-Etienne... 19
St-Mathieu... 12
St-Sévère... 28
Total... 241 59
Majorité pour M. Frs Désaulniers... 182

COMTÉ DE CHAMBLY

Table with 3 columns: Lamarre, Préfontaine
Longueuil, ville... 93
Paroisse... 24
Boucherville... 20
St-Lambert... 17
St-Hubert... 40
St-Bruno... 10
Chambly... 28
St-Bazile... 37
Total... 91 178
Majorité de M. Préfontaine... 87

HYGIÈNE

Valeur et utilité sociale de l'hygiène. Tel est le sujet traité hier soir à la salle des cours publics de l'Université-Laval par M. le Dr Brochu, professeur d'hygiène. Sujet du plus haut intérêt, peu connu, peu étudié en ce pays jusqu'à ces derniers temps. Le savant professeur démontre la valeur incontestable de l'hygiène pour conserver la santé, prévenir la maladie, assurer la durée normale de la vie humaine. Ignorer les principes de cette science est un malheur pour l'individu comme pour la société : en méconnaître les préceptes est une grave erreur. Il n'y a pas longtemps que dans les pays d'Europe l'hygiène a pris place dans l'instruction publique et dans l'organisation sociale, et déjà les statistiques nous en font voir les résultats éminemment favorables. En Angleterre, en France, partout où l'on a fait une

application intelligente de ses lois saluaires, le chiffre de la mortalité publique a sensiblement diminué.

Le Canada est en arrière de tous les pays civilisés au point de vue de la santé publique. Notre organisation hygiénique ne fait à bien dire que de naître. Mais les statistiques publiées depuis quelques années par le gouvernement montrent un chiffre énorme de mortalité publique, un chiffre dont nous avons à rougir aux yeux des autres pays.

C'est déjà un progrès énorme que le mal soit découvert, que nous puissions mesurer toute la gravité du péril social qui nous menace.

Cette mortalité monstrueuse en notre pays se remarque surtout parmi les enfants au-dessous de cinq ans, et il n'a fallu rien moins que la prodigieuse fécondité de notre race pour permettre à notre population d'augmenter dans une proportion raisonnable, malgré cette cause d'épuisement.

On parle comme d'un fléau de l'émigration de nos compatriotes aux États-Unis. Mais les pertes causées à notre pays par l'émigration sont bien inférieures à celles que lui cause un excès de mortalité causé par l'ignorance et l'inobservation des lois hygiéniques.

La vie de chaque homme a une valeur économique, estimable en argent à une somme plus ou moins élevée. C'est un capital, dont la perte est sensible à la richesse nationale. Les sacrifices que l'administration publique s'impose pour conserver le mieux possible cette source de richesse nationale trouvent immédiatement leur compensation dans un regain de vitalité, de force et de travail pour la population.

Le Dr Brochu nous faisait un tableau en chanteur de la petite ville ouvrière de Pullman aux États-Unis, où l'on trouve une admirable application des principes hygiéniques. Dans cette fortunée petite ville la maladie est inconnue, le bien-être règne avec la gaieté, on ne meurt que de vieillesse !

Quel contraste avec Québec ! Notre ville rapporte aux statistiques officielles le plus haut chiffre de mortalité.

Le remède à ce pénible état de chose ? C'est dit le savant professeur, la diffusion de la connaissance hygiéniques, avec le concours de l'administration civile et des corps enseignants. Que l'hygiène devienne partie essentielle du programme universitaire, du programme des examens pour l'admission à l'étude des professions libérales : qu'on ouvre à cette science salutaire toutes les portes de la société : qu'elle y pénètre librement et sûrement, et qu'elle devienne, comme en tout centre civilisé, la partie essentielle de la bonne éducation domestique.

Restaurateur de Robson.



En vente partout - 50 centias la bouteille. L. ROBITAILLE, Propriétaire. Joliette, P. Q., Canada. Québec, 27 décembre 1890-1891

MATICO

GRIMAULT & Cie. Pharmaciens à Paris. Ce médicament est le plus efficace pour combattre l'asthme, l'oppression, la toux nerveuse, l'insomnie, etc.

ASTHME

CIGARETTES INDIENNES AU CANADA INDICA, DE GRIMAULT & Cie. Pharmaciens à Paris.

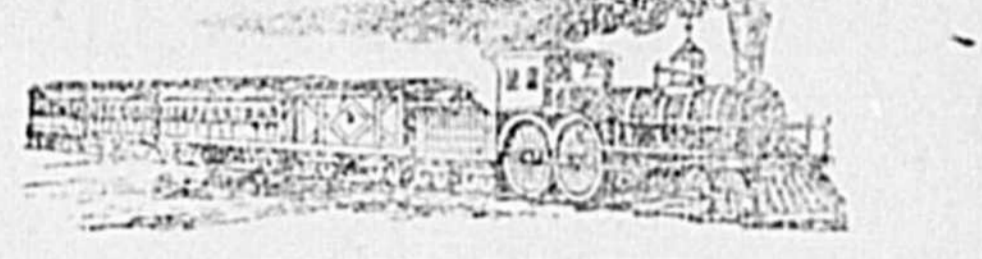
Le savant professeur démontre la valeur incontestable de l'hygiène pour conserver la santé, prévenir la maladie, assurer la durée normale de la vie humaine.

JONG D'OR SOLIDE.

35c. pour un [on]valant 202. Ce Jong est fabriqué d'une composition métallique recouverte de deux couches d'or pur et d'un revêtement de platine.

J. & W. REID
Fabricants de Papiers.
124, Rue ST-PAUL,
QUEBEC.
MOULIN DE PAPIER A LORETTE.
MOULIN AU PONT ROUGE.
MOULIN WOODEN A PORTNEUF.
MOULIN A STE-ANNE.

ILLUSTRATED QUEBEC



CHEMIN DE FER QUEBEC CENTRAL

Ligne de Québec, Boston, New-York et les Montagnes Blanches.

La route la plus directe et la meilleure pour Boston et tous les points de la Nouvelle-Angleterre, Sherbrooke, et le Lac Memphrémagog.

La seule ligne sur laquelle circulent les chars parloirs et dorloirs entre Québec et Springfield et entre Québec et Boston sans changement.

LE 1er DÉCEMBRE, les trains circuleront comme suit : EXPRESS.—Départ de Québec, par le bateau-passeur de 1.00 heure P. M., de Lévis à 1.35 heures P. M.

EXPRESS.—Part de New-York à 4.00 heures P. M., de Boston à 7.15 P. M., de New-Port à 5.15 A. M., de St-Erasmus à 8.00 A. M.

LES TRAINS ARRIVENT A QUEBEC. EXPRESS.—Part de New-York à 4.00 heures P. M., de Boston à 7.15 P. M., de New-Port à 5.15 A. M.

CONNEXIONS. A Lévis et au Lac Joliette, avec l'Intercolonial ; à Sherbrooke, avec le Boston & Maine R.P.

LES AMERS INDIGENES ! Le plus économique en même temps que le plus efficace tonique stomacal et digestif.

LES AMERS INDIGENES doivent leur popularité aux plus importantes qualités que peut avoir une préparation médicamenteuse : une efficacité toujours certaine, l'absence de tout principe dangereux, et la modicité du prix.

LES AMERS INDIGENES sont une combinaison préparée dans des proportions rigoureuses, d'un grand nombre de racines et d'écorces les plus précieuses par leurs vertus médicinales, toniques, stomacales, digestives et carminatives.

LES MAUX DE TÊTE, ÉTOURDISSEMENT, NAUSÉES, MALAISE GÉNÉRAL, sont le plus souvent la suite de l'embarras de l'estomac, et dans ce cas, les AMERS INDIGENES ne manquent jamais d'apporter un soulagement prompt, et le plus souvent, un guérison certaine.

LES AMERS INDIGENES se vendent en détail dans toutes les bonnes pharmacies de la Péninsule, en boîtes de 25 cts. seulement, contenant ce qu'il faut pour 3 ou 4 bouteilles de 5 demars.

S. LACHANCE, PROPRIÉTAIRE.

1538 et 1540 RUE STE-CATHERINE MONTREAL.

De Québec aux Antilles

NOTES DE VOYAGE Par M. l'abbé MONTMINY.

Ce charmant ouvrage qui vient de paraître est en vente chez tous les libraires de Québec, au prix modique de 30 CENTS.

Le livre de M. l'abbé Montminy peut être mis entre les mains des étudiants des collèges, des académies et des écoles. Ils trouveront dans quelques pages tout ce qu'il faut pour rendre complètes leurs connaissances sur ces lieux que les rapports commerciaux et autres avec le Canada rendent de plus en plus intéressants.

J. A. LANGLAIS, Editeur.

ILLUSTRATED QUEBEC

GERVAIS & HUDON

IMPORTATEURS D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE DE FRANCE, D'ALLEMAGNE ET DES ETATS-UNIS

Aussi : Instruments de fabriques canadiennes, tels que les célèbres Pianos :

HEINTZMAN & CIE, WM. BELL & CIE, MASON & RIOSCH, DOMINION & CIE, Etc



ORGUES ET HARMONIUMS

WILLIAM BELL & CIE, DOMINION & CIE, THOMAS & CIE, SCHIEDMAYER, Etc, Etc

Les dernières publications musicales reçues chaque semaine.

MACHINES A COUDRE :

New Williams, et Davis, à entraînement vertical.

AUSSE :

COMPAGNIE DE SURETE (Sole) VETERENES (SHOW CAR)

19, Rue St. Joseph, St. Roch, Québec. TELEPHONE : Boite 278 Québec, 16 janvier 1890-1891



LIGNE ALLAN

SOUS CONTRAT AVEC LE GOUVERNEMENT DU CANADA ET DE TERRENEUVE POUR LE TRANSPORT DES MALLEES

1890-Arrangements d'hiver-1891

Les lignes de cette compagnie se composent des steamers suivants, à doubles engins, construits sur Clyde.

TOUT FER ET EN ACIER

Ils sont construits en compartiments ETANCHES, ne sont pas surpassables en force, vitesse et confort, et sont fournis de toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique peut suggérer.

Table listing ship names, destinations, and dates for the Allan Line.

Service de Liverpool, Halifax et Portland

ARRÊTANT A LONDONDERRY.

Table with columns for ship names and dates.

Ces steamers partiront de Portland vers 4 heures p.m. environ, les Jedis, ou aussitôt qu'il sera possible après l'arrivée du Grand-Tronc, dit à Portland à midi, et de Halifax vers 1 heure p.m. environ, les Samedis, ou aussitôt que possible après l'arrivée de l'Intercolonial à midi.

Prix du passage de Québec : Via Halifax.

Table showing fares for different routes and services.

LES VALEURS DU SERVICE DE Liverpool, Queenstown, St-Jean, T.-N. Baltimore et Halifax.

Table with columns for ship names and dates.

LIGNE DE GLASGOW

Table with columns for ship names and dates.

+ Via Halifax en revenant de Glasgow.

On ne peut rentrer sa chambre sans en mettre le prix d'avance.

Un médecin expérimenté se trouve sur chaque steamer.

Des billets de renseignements pour la traversée sont donnés à Liverpool et dans les ports du Continent pour tous les ports du Canada et des Etats de l'Ouest.

Pour plus amples détails, s'adresser à ALLANS, FAB & CIE, Agents Québec, 7 février 1891

TÉLEGRAPHIE

LE CARDINAL MANNING

Les fonctions en Irlande

Londres, 10.—On annonce que le cardinal Manning présidera le banquet de la faction McCarthy, qui aura lieu à Londres, le jour de la Saint-Patrice. C'est la première fois que le vénérable archevêque se place ouvertement à la tête du mouvement en opposition à Parnell. On croit qu'il a accepté cette charge avec l'assentiment de Rome, ce qui prouverait que le pape approuve la position prise par les évêques irlandais.

LA QUESTION IRLANDAISE

Dublin, 10.—L'archevêque Croke vient d'adresser au "National Press" une lettre dans laquelle il dénonce le maintien de Parnell comme chef du parti irlandais. Monseigneur a aussi dénoncé les organisateurs de l'assemblée parnelliste que l'on se propose de tenir à Cork le jour de la Saint-Patrice, et qu'il considère comme une insulte à l'apostolat d'Irlande.

La France au Soudan

Paris, 10.—Une dépêche de St. Louis du Sénégal dit : "La colonne expéditionnaire française a eu un engagement sérieux avec les indigènes à Diéna, sur le Niger. Les Français ont enlevé les positions des indigènes ; onze tirailleurs sénégalais ont été tués et beaucoup d'autres blessés. Les indigènes ont eu six cents hommes tués, parmi lesquels leur chef."

Une tempête en Angleterre

Londres, 10.—Une tempête a sévi sur la partie sud-ouest d'Angleterre. La tempête a causé des dommages considérables et a porté plusieurs vaisseaux à la côte. Plusieurs centaines de moutons ont péri durant la tempête.

L'Espagne et l'île de Cuba

Paris, 10.—Une dépêche de Madrid mande que le gouvernement espagnol est sur le point d'envoyer 6870 hommes de troupe à Cuba à cause de l'agitation politique qui augmente dans cette île. Si la situation devient trop inquiétante, le général Campos sera nommé vice-roi. La presse espagnole proteste contre les Américains qui encouragent les séparatistes de Cuba au sujet du traité de commerce projeté.

UNE COLLISION EN MER

Londres, 10.—Le steamer "Stratendrick" de Cardiff pour Sourabaya, est venu en collision hier avec le steamer "Devonhurst", à Sourabaya, et a sombré quelques instants après. L'ingénieur du "Stratendrick" s'est noyé. L'autre steamer a été beaucoup endommagé.

La crise financière au Brésil

Buenos Ayres, 10.—La panique dans les cercles financiers est finie et les affaires ont repris leurs cours ordinaires. La confiance renaît partout. Un certain nombre de marchands et banquiers se sont réunis au Palais législatif et ont nommé un comité dans le but de décider la question : est-il préférable pour le gouvernement de faire une émission d'or ou de faire un emprunt ? Le comité s'est prononcé en faveur de l'emprunt auquel les banques offrent de souscrire \$9,000,000. Le gouvernement a décidé de faire un emprunt de \$100,000,000 à 6 pour cent d'intérêt.

Nouvelles d'Ottawa

Ottawa, 10.—Sir Hector Langevin, ministre des travaux publics, est arrivé aujourd'hui de Montréal. Il a été reçu à la gare par le conseil de ville et escorté à sa résidence.

Le cabinet se réunira est après-midi à trois heures.

L'honorable Geo. E. Foster est arrivé et l'honorable J. Costigan est attendu ce soir.

Sir John est mieux aujourd'hui.

On rapporte que pour garder son portefeuille, l'hon. John Carling sera appelé au Sénat.

La cour suprême entendra les procès de la province d'Ontario aujourd'hui.

La cour suprême s'est réunie ce matin. Les juges Patterson, Fournier et Gwynne étaient présents. Comme il n'y avait pas quorum elle s'est ajournée.

L'hon. Geo. Foster, ministre des finances, a déclaré aujourd'hui que le gouvernement suivrait la politique qu'il a jusqu'ici prônée.

On dit que le Dr Hickey, ex-M. P. de Duquas, sera nommé surintendant du canal de Williamsburg.

Le sénateur McMillan et M. R. McLennan, député de Glengarry, sont en ville. La majorité de M. McLennan est de 323.

Le cabinet s'est réuni hier après-midi. Les ministres présents étaient : Sir John Macdonald, Sir Hector Langevin, Sir Adolphe Caron, hon. John Haggart, hon. Mackenzie Bowell, hon. John Carling et l'hon. John Foster.

Le professeur Wiggins annonce qu'une violente tempête sévira bientôt presque sur tout l'étendue du Dominion.

Pilules et onguent d'Holloway

Les mauvais effets combinés de l'encombrement, des occupations sédentaires et de la monotonie de la vie ne sont que trop bien connus de tous ceux qui sont obligés de passer leur vie dans les fabriques et les ateliers remplis d'ouvriers. Ce genre de vie affaiblit la santé générale, produit la constipation chronique, l'indigestion et diverses espèces de maladie de la peau. Les remèdes d'Holloway sont d'une valeur inestimable pour les personnes de cette condition, car on peut en faire usage sans quitter le travail, vu que ce sont des compositions purement végétales et qu'elles agissent sans danger sur les constitutions les plus délicates. Une expérience de plus de cinquante ans prouve que rien ne surpasse l'efficacité des remèdes d'Holloway pour guérir les maux de jambe les hémorroïdes, les blessures de tous genre.

Echos & Nouvelles

TOUTE ANNONCE DE NAISSANCE, MARIAGE ET DÉCÈS, SERA REFUSÉE SI ELLE N'EST ACCOMPAGNÉE D'UNE REMISE DE 25 CENTS

Barnum éclairé à l'électricité

M. Abel Huet vient d'obtenir le contrat pour l'éclairage à l'électricité des chars particuliers de Bailey et Barnum propriétaires du fameux cirque de ce nom.

Personnel

M. Herbert Price est parti pour les îles Bahama.

Les honorables MM. Shehyn, Robidoux et Chas Langelier, partiront demain après-midi pour Montréal. M. Shehyn en route pour l'Europe et ses deux collègues pour les Etats-Unis.

L'honorable juge Pelletier est allé à l'Islet procéder au décompte des bulletins de la dernière élection dans ce comté.

Au pénitencier

Le nommé Anderson a été condamné hier après-midi à cinq ans de pénitencier.

Ordinations

Le 8 mars, Sa Grandeur Mgr Th. Duhamel, archevêque d'Ottawa, a ordonné dans sa Basilique.

A la prêtrise—Alex. Motard.

Au Diaconat—Alph. Arnaud et Frères J. Quinn, O. Perrault et W. Camire, O. M. I.

Au sous-diaconat—Jos. Alfred Myrand.

Malade

M. le capt. Bouchard, de l'île aux Coudres qui a échoué sa golette "Marie Rosalie" l'automne dernier, sur la côte St-Charles, est malade à la Pointe aux Esquimaux où il est avec son équipage depuis les dernières navigations.

Les prochaines assises

La liste des jurés pour le terme des Assises Criminelles qui s'ouvrira le 10 avril prochain est maintenant dressé.

La fabrication de la laine

Plusieurs citoyens sont à faire signer une pétition qui serait adressée au conseil de ville le demandant à nos édiles d'offrir un bonus à la compagnie propriétaire de la filature de laine afin de l'engager à reconstruire sur l'ancien site. On donne pour raison à l'appui de cette demande que les gages payés aux employés équivalaient à une somme de \$50,000 par an.

Perte d'argent

Un employé chargé de faire un dépôt d'argent à une des banques de cette ville, au nom d'une institution, a perdu hier, un billet de \$100 et un de \$20. Le premier a été trouvé par M. Lamb, qui a remis l'argent à qui de droit. Le billet de \$20 a probablement été ramassé aussi, mais on n'a pas pu savoir qui l'a trouvé.

Les éruditions à Paris

Inscrits au commissariat général du gouvernement du Canada à Paris, 19, rue de Roule :

M. J. E. Schultze, Montréal, Hôtel de l'Athénée.

M. N. McLennan, Montréal, Hôtel de l'Athénée.

M. Paul E. Duhamel, Montréal, 9, rue Le Verrier.

Le docteur et Mme Gérin-Lajoie, St-Hyacinthe, 190, rue St-Denis.

M. et Mme P. Mathie, Québec, 29, rue Jean-Jacques-Rousseau.

M. E. Roumilleau, Québec, 20, rue de Jean-Jacques-Rousseau.

M. le docteur G. Orton, Winnipeg, 20 rue Jean-Jacques-Rousseau.

Avez vous entendu l'Éolien ?

Entrez dans les salles de pianos de M. PRATTE No. 1676 RUE NOTRE-DAME MONTREAL et vous entendrez des symphonies de Beethoven, des ouvertures de Wagner, des valses de Chopin, des mélodies de Schubert, des romances les plus populaires et même jusqu'aux danses les plus vives.

Vous vous convaincrez que ce n'est pas un jouet mais un instrument très complet, avec effets d'orchestre et hautement apprécié par une foule de musiciens, entre autres l'éminent chef d'orchestre Anton Seidl.

11. ILLUSTRATED QUEBEC

Advertisement for Dr. Chamberlain's Cough Remedy with a large illustration of the product bottle.

Demandé.

QUELQUES BONS DÉTAILLEURS pour vendre des arbrassans, \$40 par mois et les dépenses payées peuvent être gagnés par des sommes actives. Adresser avec références, D. H. PATTY, Geneva, N. Y. Québec 12 Juillet 1890

PIANOS ! PIANOS !!

—(S)— LA NOUVELLE MAISON

Bernard, Fils & Cie,

est la seule autorisée à Québec pour la vente des pianos de renom suivants : O. NEWCOMBE & Co. De TORONTO HALLET, DAVIS & Co. De BOSTON SCHUBERT PIANO Co. De NEW-YORK MENDELSSOHN PIANO Co. De TORONTO EVANS BROTHERS Co. De INGERSOLL

Avis Spécial.

DEUX PIANOS de la fabrique NEWCOMBE & Co., et un de HEINMAN & Co., ayant eu quelque peu d'usage, et qui sont en parfait ordre, sont en vente à des prix particulièrement bas en considération des montants d'argent que nous avons reçus pour l'oyer, ces pianos seront vendus avec une garantie de 5 ans.

HARMONIUMS-ORGUES et HARMONIUMS DE SALON :

DE PLUSIEURS FABRIQUES CONNUES. Accord et Réparations de Pianos, d'Orgues d'Eglise et d'Harmoniums.

M. ALFRED HUTCHISON.

accordeur bien connu, qui a été à l'emploi de la maison ci-dessus BERNARD & ALLAIRE, pendant nombre d'années, est attaché à notre établissement où l'on est prié de s'adresser pour ses services.

Instruments de Musique,

Flute, Flageolets, Clarinettes, Violons, Violoncelles et Contre-Basse.

Bernard, Fils & Cie

EDITEURS DE MUSIQUE.

COIN DES RUES

Saint-Jean et Sainte-Ursule, HAUTE-VILLE.

Québec, 11 décembre 1890-Jan. 63

NOUVELLES MARCHANDISES !

NOUS COMMENÇONS dès MAINTENANT l'OUVERTURE DES

Dernières Nouveautés

POUR LE

PRINTEMPS.

Nouvelles Soies Surah et Pongées,

Nouvelles Etoffes à Robes,

Nouveaux Manteaux et Gilets,

Nouveaux Chapeaux en paille,

Nouveaux Rubans,

Nouvelles Fleurs, &c., &c., &c.

Glover, Fry & Cie.

TAPIS BRUXELLES!!!

NOUS RECEVONS EN MEME TEMPS

TAPIS BRUXELLES DE HENDERSON,

Si avantageusement connus de nos pratiques.

La qualité est inégalable et les dessins ce qu'il y a de plus nouveau !

BORDURES et TAPIS d'Escaliers

POUR APPAREILLER.

Glover, Fry & Cie.

Québec, 1 mars 18 1.

Advertisement for Imperial Baking Powder with a logo and text: IMPERIAL CREAM TARTAR BAKING POWDER PUREST, STRONGEST, BEST.

LE "Courrier du Canada"

Est en vente chez MM. Bédard tabaciste, rue et Faubourg St. Jean, Filteau, libraire, rue Buade, Haute-ville, Drouin et Frère, rue St-Joseph, St. Roch, et à Lévis chez M. C. A. Demers, station de l'I. C. R.

A VENDRE.

LA PROPRIÉTÉ ci-dessus occupée par M. Morin, du Département des terres de la Couronne, à Ste-Foye, et voisine à l'ouest de celle de M. Siméon Lesage. Possession immédiate. Le tout en parfait ordre. V. W. LARUE, N. P., 28, rue Ste-Anne. Québec, 13 février 1891-1m. 109

LA COMPAGNIE CHINIC QUEBEC.

Ancienne maison Methot fondée en 1808.

Fabricants de Clous et de Moulanges et Marchands de Fer

Commerce de Gros et de Détail

Fournisseurs ordinaires des Fabriques

ET DES Institutions religieuses et d'éducation

Successeurs de BEAUDET & CHINIC

Stock universel et complet.

Marchandises de qualité supérieure.

PRIX SANS PRÉCÉDENTS A QUÉBEC !

17 Téléphone : 48.

Québec, 28 juin - avril 1890-Jan. 980

Advertisement for C. B. Lanctot, 1664, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL. Includes an illustration of a religious statue.

VENANT D'ÊTRE REÇUES MES IMPORTATIONS DE VINS DE MESSE

Le Celli de Sicile, vin sec, \$1.50 le gallon.

Le Muscat d'Espagne, vin sucré, \$1.40 le gallon.

Le Vin Canadien de Sandwich, \$1.25 le gallon.

—AUSSI UNE GRANDE QUANTITÉ DE—

Chasubles en velours avec sujet brodé or fin..... \$15.00

Chasubles en damas soie avec sujet en broderie..... 9.00

Chapes en moire de laine..... 12.00

Et autres Ornaments d'Eglises, Bronze, Vases et Bouquets, spécialité !!

STATUES de toutes sortes manufacturées dans mes ateliers et surtout "LE MAGNIFIQUE GROUPE DU ST-ROSAIRE". Huile d'olive, \$1.00 le gallon. Huile importée d'Italie \$5.00 la canistre de 5 gallons. Cierges, Merinos, Sais, etc.

C. B. Lanctot.

Québec, 7 juin 1890-Jan. 74

FRECHON & CIE

1416, Rue Notre-Dame

Montréal

FABRICANTS

D'ORNEMENTS D'EGLISES

ET DE

STATUES RELIGIEUSES!!!

Vases sacrés—Garnitures d'autel—Lustres à cri-taux—Chasublieries—Soiries—Linge d'églises

Nouvelles importations de Merinos, Say et Coton à tablier pour communautés religieuses !!!

Souhaitez faire sur mesures

...VINS DE MESSE... CIERGES ET HUILE D'OLIVE...

Une Spécialité

Québec, 1er avril 1890-1a

Perry Davis PAIN-KILLER

DROIT AU BUT. AGIT INSTANTANÉMENT.

Pour CRAMPES, FRISONS, COLIQUES, DIARRHÉE, DYSENTERIE, CHOLERA MORBUS, et toutes les MALADIES des INTESTINS, AUCUN REMÈDE N'EGALE LE PAIN-KILLER.

Il a un effet magique sur le Cholera du Pays et les Douleurs des Intestins.

C'EST LE MEILLEUR REMÈDE DE FAMILLE POUR BRÛLURES, MEURTRISSURES, ENTORSES, RHUMATISME, NEURALGIE et MAL de DENTS.

EN VENTE PARTOUT A 25c. LA BOUTEILLE.

25 1/2c. par vous des Contrefaçons et imitations.

Pour usage interne et externe. Il agit promptement et soulage presque à l'instant les douleurs les plus fortes.

EN GARDEZ-VOUS A LA MAISON ?

ALLEN'S LUNG BALSAM.

AUCUN REMÈDE N'EST MEILLEUR POUR TOUX, RHUMES, CROUP, CONSUMPTION, &c.

Dernière Edition

LE DEPUTE DE DORCHESTER

L'Electeur de ce matin essaie de donner le change quant à la véritable politique de M. Vaillancourt.

Nous ne saurions mieux faire que de reproduire ici les déclarations du député de Dorchester, contenues dans la Justice du 26 février dernier.

Après que le Dr Vaillancourt eut été proclamé élu, des discours ont été prononcés par le nouveau député, et par l'hon. L. P. Pelletier et ont été vigoureusement applaudis.

Le Dr Vaillancourt est un excellent orateur, et il a créé la plus favorable impression. Il a déclaré, comme il l'avait fait devant la convention qui l'a choisi, qu'il se proposait de suivre en chambre une ligne de conduite indépendante.

En un mot, il voudrait un traité de réciprocité avantageux pour les cultivateurs. Il est opposé à l'annexion et il veut que le Canada garde le droit de faire son propre tarif.

On lit en effet dans le Canadian de ce matin : Une dépêche reçue en cette ville hier, mande que l'île du Prince-Edouard, contrairement aux nouvelles publiées ces jours derniers, n'a été que des libéraux.

On lit en effet dans le Canadian de ce matin : Une dépêche reçue en cette ville hier, mande que l'île du Prince-Edouard, contrairement aux nouvelles publiées ces jours derniers, n'a été que des libéraux.

En voilà une bonne ! L'île du Prince-Edouard a élu deux bons conservateurs dans le comté de King's. Ce sont MM. McDonald et McLean qui ont respectivement 98 et 104 voix de majorité.

Quand au Manitoba M. Ross est élu à Lisgar par 214 voix, M. Daly à Selkirk par 462 voix, M. Macdonald à Winnipeg par 509 voix, et M. Larivière à Provancher par acclamation.

Quand donc ce système de blagues effrontés va-t-il finir. En 1887 l'Electeur a mis trois semaines à reconnaître que le gouvernement avait une forte majorité.

Cela n'a pas empêché Sir John de régner pendant quatre ans avec 40 à 50 voix. Qu'espère-t-on gagner avec ces mensonges ?

SIR ADOLPHE CARON

LA DEMONSTRATION DE CE SOIR

Sir Adolphe Caron arrivera d'Ottawa ce soir par train spécial du Grand-Tronc. On lui prépare un triomphe à son passage à Lévis. Il est attendu de ce côté-ci du fleuve vers sept heures et demie.

Les amis de l'honorable ministre se réuniront au quai de la traverse pour le conduire en triomphe à sa résidence du Cap chez O'Hare.

Tout promet une démonstration grandiose à ce champion de la cause conservatrice qui nous revient après avoir enlevé une forteresse à l'ennemi, dans cette division de Québec toute imprégnée de libéralisme.

Sir Adolphe portera ensuite la parole à une grande assemblée au Drill Hall. Plusieurs autres orateurs distingués y parleront aussi.

Les galeries du Drill Hall seront réservées aux dames. Tous nos amis sont cordialement invités à prendre part à cette démonstration politique, digne hommage rendu à l'un de nos chefs.

Les courses

Paris, 11.—La pluie a fait manquer les courses d'Auteuil hier. Plusieurs sportsmen sont furieux de la nouvelle mesure de gouvernement sur les paris. On a crié : "A bas Constant."

SIR HECTOR

SON PASSAGE A MONTREAL

Sir Hector Langevin est arrivé hier soir à Montréal dit le Monde d'hier. Un grand nombre de députés et de conservateurs éminents de la ville sont allés le saluer au St-Lawrence Hall et lui offrir leurs félicitations.

L'honorable M. Oulmet, l'honorable M. Lacoste, l'honorable M. Tassé, MM. J. J. Curran, R. S. White, M. P., R. White, M. P., A. T. Lépine, M. P., D. Girouard, M. P., A. Desjardins, M. P., M. Vauasse, M. Bain, E. St-Louis, L. Cousineau, O. Thérien, M. Mirault, M. Mosher, M. Lassalle, M. Téta, M. Henshaw, etc., étaient parmi ceux qui sont allés, en dépit du mauvais temps, à la rencontre du député de Richelieu et de Trois Rivières.

Sir Hector semble jouir d'un regain de santé dont ses amis ont été heureux de voir les signes apparents. Son médecin, dit-il lui avait prescrit le grand air et l'exercice; il a jamais mieux suivi ce conseil que depuis trois semaines à parcourir le comté de Richelieu.

Ce matin à 9 heures, Sir Hector est parti pour Ottawa où tous les ministres doivent se trouver réunis ce soir. Le télégraphe nous apprend que le ministre des travaux publics a été reçu à Ottawa au milieu d'une foule d'amis accourus pour le féliciter.

BLAKE vs CARTWRIGHT

M. Alexandre Cartwright, le fils de Sir Richard, se plaint amèrement de M. Blake dans une lettre au Globe.

Il est clair qu'il n'y a point d'amitié de perdue entre la maison Blake et la maison Cartwright.

PETITE GAZETTE

Sir John A. Macdonald visitera Montréal la semaine prochaine. On lui prépare la plus grande démonstration politique dont le pays ait encore été témoin.

Les habitants de Montréal ont souscrit \$17,000 en faveur des victimes de la catastrophe de Springhill, sans compter la souscription du conseil municipal.

La majorité de M. Lippé dans Joliette est de 60, et celle de M. Dugas dans Montcalm de 52.

Le relevé du scrutin dans Bellechasse doit avoir lieu demain.

Le professeur Wiggins annonce que la plus violente tempête que l'on ait eue depuis longtemps approche de la côte américaine, venant de l'Atlantique, et qu'elle sévira par tout le Canada. Il ne veut pas en dire plus long. Probablement, pour cause.

Dans Northumberland, M. Adams est élu par 500 voix de majorité sur M. Mitchell.

Un oubli d'un sous-officier rapporteur va peut-être priver l'hon. M. Alex Macdonald du droit de représenter East York aux communes, sa majorité n'étant que de 22.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

La question de Terre-Neuve

Paris, 15.—Le Temps dit que les négociations entre la France et l'Angleterre au sujet de la question de Terre-Neuve ont abouti à un arrangement qui sera soumis aux gouvernements des deux pays à la fin de la semaine.

Deastre minier

Berlin, 10.—Par suite d'une explosion de feu grisou dans une bouillière en Westphalie, six hommes ont été tués et plusieurs blessés.

Affaires d'Allemagne

Berlin, 11.—La candidature du prince de Bismarck pour Gesteimunde est le principal sujet de conversation des couillards du Reichstag.

La décision du chancelier de fer embarrassé le gouvernement. Bismarck sera élu par une immense majorité.

La liberté de la presse

St-Petersbourg, 11.—Le czar a défendu la vente dans les rues du journal Novoe Vremya, qui a publié un article ridiculisant le prince Bartemief, condamné dernièrement à Varsovie à huit ans de servitude pour avoir tué d'un coup de revolver sa protégé, l'actrice polonaise Visnereba.

Gouverneur de Moscou

St-Petersbourg, 11.—Le Grand Duc Serge, frère du Czar, a été nommé gouverneur de Moscou.

Cadeau princier

Washington, 11.—Les amis personnels du feu le secrétaire Windom ont souscrit une somme de \$500,000 qui sera bientôt offerte à Mme Windom. Dix personnes ont donné chacune \$25,000.

Le sang de chevre

Nantes, 11.—Le Dr Bartin, de cette ville, a fait une conférence, hier, sur le résultat de ses expériences avec le sang de chèvre dans vingt-deux cas de tuberculose. Trois de ses patients qui se trouvaient dans un état avancé de consommation sont morts. Les autres ont éprouvé beaucoup d'amélioration. L'un des patients a gagné vingt livres en trois mois. Il a recommandé à ses auditeurs de ne pas confondre sa méthode avec celle de la transfusion qui est très dangereuse.

Statistique vitale. — Nouvelles Religieuses

Montréal, 11.—Il y a eu 73 décès la semaine dernière, en cette ville : 67 chez les catholiques et 6 chez les protestants.

Causes de décès chez les catholiques : Diphthérie, 1; croup diphthérique, 1; croup, 3; névrite typhoïde; dentition et convulsion, 1; débilité, 2; phthisie, 4; bronchite, 11; pneumonie, 10; autres maladies, 33.

Chez les protestants : Dentition et convulsion, 1; bronchite, 1; pneumonie, 1; autres maladies, 3. Semaine correspondante l'an dernier, 81.

A l'occasion de la faveur que le Saint-Siège vient d'accorder aux Sœurs Grises en déclarant "vénéral" leur sainte fondatrice, la Révérende Mère Youville, Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal vient de décréter que dans toutes les maisons des Sœurs Grises on fera, pendant trois jours, des prières publiques d'actions de grâces.

Trois religieuses du Bon Pasteur de Montréal, les Sœurs Marie de la Présentation (Blanchard), Marie des Martyrs (Lemay), Marie de St-Jérôme (Desjardins), sont parties pour Lima, où se trouve une maison de leur ordre.

Sa Grandeur Mgr Fabre a béni, dimanche, le nouvel asile provisoire de St-Jean de Dieu à la Longue Pointe.

Triste fin

Montréal, 11.—Le cadavre de John M. Hanley a été inhumé en cette ville, hier. Le défunt résidait depuis onze ans, à Nogales, Nouveau Mexique. Il était employé comme serre-frein par la compagnie de chemin de fer de Atchinson Topeka et Santa-Fé.

L'infortuné a eu les deux jambes broyées en voulant accomplir deux chars et il expira quelques instants après l'horrible accident.

A son arrivée à Montréal, le cadavre a été transporté à la résidence de sa mère, 256 rue du Palais, par Emery, de El Paso, président de l'Association des serre-freins de cette dernière localité.

Le défunt était âgé de trente ans.

Deux naufrages

Halifax, N. E., 11.—La goélette B. C. Smith, capitaine Rudolph, de Fortune Bay (Terreneuve), chargée de harang à donner sur les récifs d'Ovens. L'équipage a réussi à se sauver; mais le navire est totalement perdu. Il était assuré pour \$3,500.

—La goélette Aubrey A., venant de Demerara et allant à Halifax avec une cargaison de sucre, s'est échouée près de Sambre et a dû être abandonnée par l'équipage. Elle est perdue totalement.

LA QUESTION DE LA MER DE BEHRING

Arbitrage accepté

Une dépêche de Washington annonce que les négociations entre les autorités américaines et britanniques au sujet des difficultés de la mer de Behring touchent à une solution satisfaisante.

Dans une récente communication de lord Salisbury à sir Julian Pauncefote, le ministre anglais se déclare heureux de soumettre à l'arbitrage proposé, sauf quelques réserves, ces difficultés internationales depuis longtemps existantes.

"ILLUSTRATED QUEBEC"

Nouvelles Locales

Nomination

M. Alphonse Généreux, comptable de la maison P. Vallières et fils, vient d'être nommé dans le département du Conseil Exécutif à la place de Thomas Normandin, démissionnaire.

Diphthérie

On dit qu'il y a plusieurs cas de diphthérie sur la rue Aqueduc Saint-Sauveur.

Accident

Un citoyen de Sherbrooke, de passage à Québec, s'est cassé une jambe en tombant sur la rue hier.

Personnel

Descendus au St-Louis : H. B. Ames, C. A. Sullivan, C. O. Hanson, W. A. McKay, A. H. McEneaney, Geo. Auldjo, Montréal; James King, Ottawa; W. C. Mitchell, Newcastle; F. P. Pelletier, Trois-Pistoles; F. C. Dubé, Fraserville; Ls. Taché, R. A. Drapau, J. N. Pouliot, Rimouski.

Pour notre port

Le paquebot poste Sardinian, de la ligne Allan, qui doit partir de Liverpool, le 16 avril, pour Québec et Montréal sera probablement le premier steamer d'outre-mer dans notre port ce printemps. Le steamer Toronto, de la ligne Dominion quittera Liverpool le 17 avril, ainsi que le Lake Huron, de la ligne Beaver, pour le St-Laurent. Le Sardinian a été le premier steamer à visiter notre port l'année dernière.

Fon M. Carrel

Membres de la presse, de la société des débardeurs, de la Ligue irlandaise, les Chevaliers du Travail et les membres des unions typographiques 159 et 160 assisteront aux funérailles du regretté M. Carrel, demain après-midi.

Trésorier temporaire

L'hon. M. Boyer agit comme trésorier de la province pendant le voyage de l'hon. M. Shehyn en Europe.

Incendie

Le feu a détruit partiellement ce matin les écuries de M. Maurice Flynn, rue Champlain. Un cheval de \$300 a péri dans les flammes.

Les trottoirs

Une bonne œuvre par ce temps de dégel enlever la glace sur les trottoirs.

Aqueduc

Le comité de l'aqueduc à l'Hôtel-de-Ville a siégé hier soir. On a soumis un rapport de M. Peters sur les travaux de l'aqueduc, qui progressent rapidement et seront bientôt terminés.

Au recorder

Le seul prisonnier devant le recorder ce matin était un jeune garçon arrêté pour ivresse et blasphème sur la rue Richemond. Il a été condamné à quatre mois de prison.

Les naufrages

Le steamer Alert fera le service des bouées à la place du Napoléon III, naufragé.

Mort subite

Mme Veuve Jas. McKeane est morte subitement, hier soir, à sa résidence, quartier Montcalm. Elle venait de parler à sa fille et elle paraissait jouir de sa santé habituelle quand elle s'affaissa tout-à-coup pour ne plus se relever.

AVIS AUX MÈRES

Le sirop calmant de Mme Winslow devrait toujours être employé pour la dentition des enfants, il calme l'enfant, adoucit les gencives, apaise toutes les douleurs, guérit la colique, et est le meilleur remède pour le diarrhée. Vingt-cinq cents la bouteille.

Loeal

Si vous désirez une bonne position qu vous paye, adressez-vous à D. H. Patty, le pépiniériste, à Genève, N. Y. Il désire des hommes pour vendre des arbres, des arbrisseaux et des vignes pour être distribués dans le cours de l'automne. Lisez son annonce dans une autre colonne.

A la librairie Montmorency-Laval

On y trouvera les ouvrages suivants : Vie de St. Frs de Sales par M. Hamon, 2 Vols. Histoire de Ste Chantal par l'abbé Bougault, 2 Vols. Histoire de St. Frs-Xavier, 2 Vols. St. Ignace de Loyola 2 Vols. St. Frs-Regis, 1 Vol. ces trois derniers par Daurignac, Vie de Mare Eustelle par Mayet 2 Vols. Histoire de Ste-Thérèse par Mgr Guerin 2 Vols. etc.

PRUNEAU et KIROUAC.

28 rue de la Fabrique.

DECES

Décédé subitement, le 8 du courant, James Carrel, propriétaire du Québec Daily Telegraph, à l'âge de 17 ans.

Les funérailles auront lieu jeudi après-midi, 11 mars. Le convoi funéraire partira la résidence du défunt, "Burroughs Terrace," Avenue des Eglises, à six heures p.m., pour se rendre à l'église St-Mathie, et de là au cimetière Mount Hiron. Les parents et amis sont respectueusement invités à y assister.

A Ottawa, le vendredi 6 mars 1891, après une longue maladie, à l'âge de 45 ans, James Georgiana Leppage, épouse de L. Leppage, de la rue de la Fabrique, est décédée.

"ILLUSTRATED QUEBEC"

IMMEUBLES

A vendre ou à louer.

Un bon temps pour acheter ou louer.

DES RÉSIDENCES PRIVÉES meublées et non meublées situées dans des quartiers avantageux et beaux.

DES ENTREPÔTS très convenables pour l'emmagasinage de marchandises légères ou pesantes. Parmi ces entrepôts sont les grands magasins occupés durant les dix dernières années par M. Lenoir et Cie, ma chand de farine.

DES COINS DE RUES très élégants pour restaurant, en ce qui concerne commerce.

Un grand nombre de "OLIS PETITS LOGES" pour les commerçants et des journaliers à l'aise.

PLUSIEURS LOTS A BATIR de valeur, des lots de grèbe et à eau profonde, et des coins de charbon.

UNE FERME splendide de 50 acres, avec une belle maison, d'établissements et des hâys de première classe, située sur le chemin principal dans la paroisse de Beaumont.

Les personnes qui chercheraient des placements devant donner un revenu sûr, sont priées de se me adresser en communication avec le propriétaire des immeubles sus-mentionnés.

JOHN HEARN, BUREAU : 15, rue Saint-Jean-Matelo, Québec, 11 mars 1891.—2m. 97

BEHAN BROS.

AVANT DE PRENDRE L'INVENTAIRE

NOUS AVONS FAIT DE GRANDES RÉDUCTIONS DANS LES

DEPARTEMENTS SUIVANTS :

Vêtements de dessous. Etoffes à Robes unies et de fantaisie. Tweeds, Draps et Serges. Couvertures et Planelles. Ser. Lettes, Tois et damassées. Toiles à rouleaux, Coton à drap.

Aussi

Un lot de Coupons, d'Etoffes à Robes, d'Indiennes et de Tweed

À MOITIÉ PRIX!

LE MAGASIN DU LOUVRE,

Vis-à-vis la Cote du Palais.

LES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS!

200 pi èces d'indiennes!

20 pièces de DRAP pour Costumes.

70 Douzaines Lingerie pour Dames.

Garnis avec Broderies et Dentelles Torchon, 32 CTS A \$7.50.

Magnifiques Gilets pour Dames,

Valeur extra pour \$2.18.

10 DOUZAINES GILETS ET ROBES POUR ENFANTS

UN GRAND CHOIX

D'ÉTOFFES POUR HABILLEMENTS ET POUR PANTALONS!

Hautes nouveautés en Etoffes à Pardessus!

50 Douzaines Chapeaux Anglais et Américain, noirs et de couleurs.

Des tailleurs d'expérience dans l'établissement.

Toute commande par la maille recevra une attention spéciale.

27, Rue St-Jean.

VIS-À-VIS LA COTE DU PALAIS

Québec, 7 mars 1891—3 déc. 90—1 an.



TRAVERSE DE QUÉBEC À LÉVIS.

Québec et Lévis

Les bateaux "Pilot" et "Artic" font le trajet entre Québec et Lévis tous les deux heures.

Prix : 20 cents aller et retour

TRAVERSE DE QUÉBEC À LÉVIS

Pour le Grand Tronc

LAISSE QUÉBEC LAISSE LÉVIS

A. M. 8.30 Train mixte pour Richmond, 7.00 Malle de l'Ouest.

11.30 Train éclair Express pour l'Ouest, P. M. 7.00 Malle pour l'Ouest.

2.30 Train éclair Express de l'Ouest.

Pour l'Intercolonial

A. M. 7.00 Malle pour Campbellton, 12.00 Malle de Halifax.

7.30 Train d'accommodation pour la Rivière-du-Loup, P. M. 1.30 Malle de Campbellton, 5.00 Train d'accommodation pour la Rivière-du-Loup.

Pour le Québec Central

P. M. 1.00 Express pour Sherbrooke, 1.30 Mixte pour St-François, A. M. 10.30 Mixte de St-Joseph, P. M. 3.30 Express de Sherbrooke.

Québec, 4 octobre 1890

LOUIS JOBIN

Sculpteur et Statuaire

Coin des Rues

Clair Fontaine et Burton.

QUARTIER MONTCALM

QUÉBEC.

CHEMIN DE FER

INTERCOLONIAL

1890-Arrangements d'hiver-1891

Le et après LUNDI, le 24 NOVEMBRE 1890, les trains sur ce chemin de fer circuleront quotidiennement (le dimanche excepté) comme suit :

Les trains quitteront Lévis

Accommodation pour la Rivière-du-Loup et Campbellton, 7.30

Express direct pour Halifax et Saint-Jean, 14.35

Train d'accommodation pour la Rivière-du-Loup, 18.00

Les trains arriveront à Lévis

Train d'accommodation de la Rivière-du-Loup, 5.30

Express direct de St-Jean et Halifax, 11.40

Train d'accommodation de Campbellton, 13.20

Le char docteur attaché au train Express quittant Lévis à 14.35 se rend jusqu'à Halifax.

Tous les chars de ce train sont éclairés à la lumière électrique et chauffés à la vapeur.

Tous les trains circulent d'après le Eastern Standard Time.

On se procurera des billets et des informations pour la route, les taux de fret et des passagers en s'adressant à

T. LAVERDIÈRE, 19, rue Dalhousie, Québec.

D. POTTINGER, Surintendant en chef.

Bureau du chemin de fer, Montcalm, N. E., 20 nov 1890.

Québec, 22 novembre 1890

Cartes de Visites

On exécute dans nos ateliers l'impression DE CARTES DE VISITE ET TOUS AUTRES

OUVRAGES DE LUXE

QU'ON VOUDRA BIEN NOUS CONFIER

CONDITIONS

COURRIER DU CANADA.

PRIX DE L'ABONNEMENT

EDITION QUOTIDIENNE

CANADA Un AN.....\$2.00

ET ETATS-UNIS. Six Mois.....\$1.00

ANGLETERRE. Un AN.....25s. et